

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [94] (2006)
Heft: 1499

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DR

Emmanuelle Joz-Roland

« La femme est l'avenir de l'égalité »

Sommaire

4-5 Environnement
Culture pesticide
et protection mortifère

6-7 Actrice sociale
Ruth-Gaby Vermot Mangold,
parlementaire

8-9 Deux pages de l'Inédite

12 Dossier
Femmes qui écrivent,
femmes écrivains, écrivaines

18-19 International
Les associations féminines divisées

20-21 société
La montée des mouvements
d'homme en Suisse ?
Que veut vraiment *Männer.ch* ?

22 Portrait de femme
Rosa Parks : Changer le monde

23 Lettres à l'émilie

« La femme est l'avenir de l'économie », ainsi s'exprimait Joseph Deiss lors d'une présentation de Modell F¹. Modell F est un projet de l'Alliance des sociétés féminines suisses, déjà en vigueur en Suisse alémanique et attendu en Suisse romande pour fin 2006². Ce projet consiste à flexibiliser les formations continues afin que les femmes puissent les interrompre et les reprendre en fonction de leurs obligations familiales, sans occasionner de perte des acquis – en clair, Modell F améliore la compatibilité entre formations professionnelles et tâches familiales. Modell F semble, a priori, une bonne idée et si ce projet devait se développer en Suisse romande comme prévu, l'émilie vous en reparlera.

Néanmoins, les assertions du ministre de l'économie suscitent un certain nombre d'interrogations quant à l'organisation économique de notre société et plus encore sur les discours sensés l'expliquer voire la justifier. En effet, d'un côté, si M. Deiss estime que « la femme est l'avenir de l'économie », c'est parce que « si les femmes travaillaient autant que les hommes, la croissance serait améliorée de 0,3% du PIB par an ». D'un autre côté, si l'on en croit l'Office fédéral de la statistique: « Environ 8 milliards d'heures ont été consacrées en Suisse au travail non rémunéré en l'an 2000 par la population résidente permanente de Suisse âgée de 15 ans ou plus. Cet investissement en heures est nettement supérieur à celui portant sur le travail rémunéré la même année (6,7 milliards d'heures). Près de deux tiers de ces heures ont été accomplies par des femmes (65%). La valeur monétaire de l'ensemble du travail non rémunéré accompli en 2000 est estimée à près de 250 milliards de francs.³ »

Au vu de ces estimations sur le travail rémunéré et non rémunéré, essayons-nous à un petit exercice d'idéologie du chiffre. Soit, à l'instar de ce que préconise Joseph Deiss, il faut que les femmes aient plus largement accès à un emploi rémunéré afin que la richesse du pays s'accroisse. Soit, il ne faut pas que les femmes aient plus largement accès à un travail rémunéré, car dans ce cas, elles n'accompliraient plus les tâches gratuites, indispensables au bon fonctionnement de notre société, ce qui aurait pour conséquence une augmentation significative des coûts liés à l'éducation, à l'hygiène, à la prise en charge des personnes âgées et malades etc. – coûts bien supérieurs au 0,3% du PIB⁴. L'argument du chiffre permet donc des conclusions complètement contradictoires et ne peut guère servir à choisir une politique plutôt qu'une autre. Par contre, vouloir que l'égalité s'accomplisse entre les hommes et les femmes ne laisse guère le choix sur le type de politique à mener concernant l'accès des femmes au travail rémunéré. Les femmes ont le droit d'occuper une place dans la sphère professionnelle, au même titre que les hommes, indépendamment du PIB ou de l'éducation des enfants, pour cette raison, le monde du travail doit s'adapter aux exigences qu'une vie familiale et personnelle comportent.

¹ Voir *le temps* du 12 janvier 2006

² www.modellf.ch

³ www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/einkommen_und_lebensqualitaet/uebersicht/blank/panorama/erwerbsfreie_arbeit/wert_unbezahlter_arbeit.html

⁴ Calcul rapidement effectué à partir du PIB de 2004